

■ **Helvederm SA**, à Fribourg, CH-217-1001535-9, importer et exporter, acheter, vendre, distribuer et louer, sous quelque forme que ce soit, etc. (FOSC du 19.05.2003, p. 6). Transformation des 1'000 actions de CHF 100.–, nominatives, en 1'000 actions de CHF 100.–, au porteur. Communication aux actionnaires: FOSC. La clause de restriction de transmissibilité des actions est abrogée. Statuts entièrement révisés le 26.07.2005. Capital-actions actuel: CHF 100'000.–, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100.–, au porteur.